

Paris, le 12 janvier 2009

Jean-Marc AYRAULT
Député-Maire de Nantes
Président du groupe socialiste,
radical, citoyen et divers gauche

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Éducation nationale
Cabinet
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

n°ref : JMA/PB

Monsieur le Ministre,

Depuis de nombreuses années, les associations d'éducation populaire assurent de façon complémentaire la mise en œuvre de politiques éducatives, que ce soit l'accompagnement scolaire, l'encadrement et la formation de jeunes, les classes de découverte, les activités sportives ou artistiques en direction de millions d'enfants, parmi les plus fragiles ou les plus modestes, partout sur notre territoire.

Leur rôle est essentiel. Le secteur associatif et d'éducation populaire est l'un des plus créateurs d'emplois dans notre pays, il tisse au quotidien un lien social indispensable sur l'ensemble du territoire. Dans le contexte économique et social que nous connaissons, la remise en cause de ses missions est une faute politique grave.

Pourtant, la loi de finances pour 2009 prévoit de supprimer 13 500 postes dans l'Éducation nationale à la rentrée de septembre prochain. En conséquence, la suppression de nombreux postes mis à disposition dans le réseau associatif est malheureusement programmée. Toutes les associations concernées doivent dès maintenant en tirer les conséquences face à la diminution drastique de moyens qui leur sont actuellement signifiés par les services de votre ministère.

Avec la disparition des moyens humains et matériels, les associations qui ont choisi de s'impliquer dans les actions éducatives et de soutien scolaire ne pourront plus assurer leurs missions.

Il est important de ne pas déstabiliser de la sorte le mouvement associatif qui remplit des missions de service public et contribue à la cohésion sociale. Pour cela il est indispensable d'apporter les garanties de financement aux associations partenaires dès cette année, alors que la quasi-totalité de ces structures ont déjà programmé et engagé leurs actions, y compris pour la rentrée 2009.

Les députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche rappellent leur attachement au service public de l'Éducation nationale et au mouvement associatif et souhaitent que vous puissiez apporter au mouvement associatif les moyens qui lui sont malheureusement supprimés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Jean-Marc AYRAULT